



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 8222

Texte de la question

M. Hervé Mariton appelle l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur le manque de structures d'accueil pour des personnes jeunes dont le handicap nécessite un placement. À ce jour de nombreuses familles dont un membre est touché se trouvent désemparées dans la mesure où seuls deux types d'établissements sont susceptibles d'accueillir la personne handicapée. Il s'agit de maisons de retraite ou d'hôpitaux psychiatriques, qui ne sont pas adaptés au public concerné. Il lui demande donc si la création de services ou structures spécialisées pourrait être envisagée et le cas échéant les mesures qu'il envisage de prendre sur ce dossier particulièrement important pour la qualité de vie des personnes handicapées concernées et pour l'entourage familial.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Mariton](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8222

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6497

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)